

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 27 (2000)
Heft: 6

Artikel: Soliswiss : bien s'assurer contre la maladie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bien s'assurer contre la maladie

Depuis 1996, la nouvelle loi sur l'assurance maladie en vigueur en Suisse rend l'assurance de base obligatoire pour toutes les personnes domiciliées dans le pays. Les Suisses de l'étranger ont eux aussi la possibilité de disposer d'une couverture d'assurance satisfaisante. Soliswiss, le Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger, offre diverses solutions à ses membres, en collaboration avec des sociétés d'assurance de renom.

Dans la plupart des pays, il existe une assurance maladie de base obligatoire. Mais dans bien des cas, cette assurance n'est pas accessible aux personnes sans emploi, aux femmes au foyer, aux indépendants ou encore aux personnes âgées. De plus, les prestations d'assurance sont insuffisantes dans de nombreux pays. En cas de retour en Suisse, les Suisses de l'étranger sont admis automatiquement dans l'assurance de base obligatoire. En revanche, il n'y a pas de garantie d'assurance pour les assurances complémentaires.

Le conseil de Soliswiss

En tant que coopérative d'utilité publique, Soliswiss prend très à cœur sa fonction de défense des intérêts de ses membres. C'est pourquoi Soliswiss étudie avec soin les diverses possibilités d'assurance existantes et sélectionne les meilleures dans l'intérêt de ses membres. Deux offres principales sont actuellement disponibles auprès de Soliswiss : l'une auprès de la CPT (Berne), l'autre au travers de la Visana (Berne) auprès de International Health Insurance (IHI) de Copenhague/Danemark.

Au travers de Soliswiss, les Suisses de l'étranger peuvent conclure une assurance maladie avec ces sociétés à des conditions

particulièrement intéressantes. Diverses catégories de prestations peuvent être choisies. Ces contrats d'assurance garantissent d'une part une protection d'assurance optimale à l'étranger et en Suisse, d'autre part la continuité de la couverture en cas de retour en Suisse.

L'offre d'assurance maladie comprend entre autres une assurance maladie et accident, une assurance maladie complète ou limitée à l'hospitalisation (avec ou sans couverture en cas d'accident), une assurance couvrant les risques de décès ou d'invalidité consécutifs à un accident, des prestations complémentaires concernant les soins dentaires,

les lunettes ou verres de contact.

En outre, une assurance voyage très intéressante est également disponible. Elle garantit une couverture mondiale et un service d'assistance 24 heures sur 24. C'est la solution idéale pour ceux qui sont suffisamment couverts dans leur pays de résidence, mais désirent se protéger durant leurs voyages privés ou professionnels.

Aide en cas de crise

Les membres Soliswiss bénéficient encore d'un avantage très particulier : à la conclusion d'une assurance maladie (ou de prévoyance) au travers de Soliswiss, ils reçoivent gratuitement une assurance qui les protège en cas de perte des moyens d'existence due à des causes politiques. L'assurance du risque politique peut aussi être conclue séparément, sans souscrire d'autre assurance.

Si quelqu'un souscrit une assurance maladie sans être encore membre Soliswiss, la coopérative lui offre une assurance gratuite du risque politique dès sa deuxième année d'adhésion. Le membre Soliswiss qui conclut un contrat d'assurance maladie (ou de prévoyance) reçoit gratuitement une augmentation de sa couverture d'assurance du risque politique.

Cette assurance vient en aide aux membres Soliswiss qui, sans faute de leur part, se trouvent en situation de détresse en raison de guerres, troubles civils ou mesures coercitives générales (des nationalisations par exemple). Il s'agit là d'une assurance tout à fait particulière, qui constitue tout à la fois le but principal et la raison d'être de Soliswiss. Les Suisses de l'étranger qui vivent dans des pays à faible risque politique contribuent ainsi solidairement à la protection de ceux qui vivent dans des régions moins stables.

Soliswiss vous offre gratuitement un conseil neutre et personnalisé

Trouver la bonne solution d'assurance maladie parmi les offres disponibles n'est pas chose aisée. En tant que coopérative à but non lucratif, Soliswiss vient en aide aux Suissesses et Suisses de l'étranger et leur propose les solutions les mieux adaptées à leur situation personnelle, qu'il s'agisse d'assurance maladie ou de prévoyance, en particulier pour la retraite.

La coopérative suit régulièrement les développements de l'offre d'assurance des assureurs suisses et sélectionne les mieux adaptées aux besoins des Suisses de l'étranger. Pour en savoir davantage, veuillez vous adresser à Soliswiss, Berne.

(Veuillez remplir ce formulaire complètement et très lisiblement)

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, la documentation Soliswiss complète :

En: Allemand Français Italien Anglais Espagnol*

*Certains documents ne sont pas disponibles en espagnol. Veuillez cocher une langue de remplacement.

M. Mme

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: . . 19 Membre Soliswiss No

Non-membre Soliswiss

Adresse: _____

Pays de résidence: _____

Tél.: _____ Fax: _____ e-mail: _____

A transmettre à: Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne, Tel. ++41 31 381 04 94, Fax ++41 31 381 60 28 e-mail: info@soliswiss.ch Internet: www.soliswiss.ch